

COMPTE-RENDU DE REUNION

Atelier de suivi de l'Agenda 21 (thème 2 : Se déplacer autrement) avec les acteurs associatifs et socioprofessionnels

Type de réunion : Groupe de travail Comité de pilotage
 Autre : De service

DATE ET LIEU

Le jeudi 14 janvier 2010 dans la salle du Conseil Municipal.

ORDRE DU JOUR

Ordres du jour :

- Point sur la mise en œuvre du plan d'actions.
- Présentation de 3 actions emblématiques :
 1. le projet AGIR de pédibus scolaire par l'association Méditerranée 2000.
 2. la création d'une ligne de bus à haut niveau de service sur voie dédiée.
 3. le projet de renaissance du secteur de la gare SNCF.
- Ajustement et enrichissement des actions.

PERSONNES PRESENTES

Présents :

- Monde associatif et socioprofessionnel de Cannes (voir liste de présence).

DEROULEMENT DE LA REUNION

PREAMBULE

M Franck LIANGE, Directeur du Développement Durable, excuse Mme VAILLANT et présente les personnes qui travaillent sur ce dossier, notamment le bureau d'études Etik Presse qui accompagne la Ville dans sa démarche d'Agenda 21. Il explique que le projet d'Agenda 21 est en constante évolution et souligne que ce n'est pas un module fini. Par ailleurs, il invite le monde associatif et socioprofessionnel à participer à son enrichissement.

M François CAME, responsable du bureau d'études Etik Presse, explique en quoi consiste le plan d'actions de l'Agenda 21 et son suivi. Il précise que Cannes 21 est un projet très volontariste, ambitieux et riche mais qu'il présente également des défauts qu'il faudrait corriger entre tous. Il donne les objectifs du suivi participatif de ce jour :

- Suivre le programme en assurant la transparence totale.
- Ajuster le programme d'actions en fonction des difficultés rencontrées et des axes d'amélioration mis en avant.
- Accompagner durablement les services de la Ville dans sa démarche en faveur du développement durable.

DEROULEMENT DE LA REUNION DE SUIVI

M François CAME, indique que chaque moyen d'action est évalué selon son taux de réalisation :

- 25% si le moyen action est lancé
- 50% si le moyen est en cours de réalisation ou en phase d'action
- 75% si le moyen action est presque achevé
- 100% si le moyen action est achevé

Le taux de réalisation de l'ensemble des 30 moyens d'actions de la thématique 2 est de 48%. Il s'agit de la thématique la plus avancée de l'Agenda 21 du fait des études et réflexions engagées la concernant.

Mlle Severine MORDAC, de la Direction du Développement Durable (DDD), référent Agenda 21 sur la thématique du transport, présente l'état d'avancement de chacun des moyens d'actions de la thématique 2. L'ensemble de ces moyens d'actions va être examiné plus en détail dans le cadre de l'atelier qui va suivre afin de les réajuster et/ou modifier.

Trois moyens d'actions emblématiques de la thématique 2 sont présentés plus longuement au public :

1. le projet AGIR de pédibus scolaire par l'association Méditerranée 2000.
2. la création d'une ligne de bus à haut niveau de service sur voie dédiée.
3. le projet de renaissance du secteur de la gare SNCF.

1) Projet AGIR de pédibus scolaire

Présenté par Mlle Luna VOARINO de l'association Méditerranée 2000.

Il s'agit d'un projet subventionné par la Région PACA et réalisé en partenariat entre les associations Méditerranée 2000 et CPIE, la ville de Cannes et l'Education Nationale. La durée du projet, commencé en 2008, est de 2 ans.

Le projet consiste à initier et développer sur le quartier de Cannes la Bocca des actions d'éco mobilité au travers de 2 volets :

- a. mise en place des actions d'éco mobilité dans les établissements scolaires.
- b. sensibiliser les enfants à l'éco mobilité.

Une première étape du projet a été réalisée en 2008 : une enquête auprès des parents des élèves de primaire et de secondaire pour connaître les modes de transport qu'ils utilisent.

En primaire, elle a été suivie par des animations ponctuelles dans les classes et en particulier sur des classes pilotes qui suivent un programme plus complet d'éducation. Ex : réalisation des mascottes pour le pédibus.

Fin juin 2009 une première expérimentation de pédibus a eu lieu avec des résultats mitigés. Il a été difficile d'y impliquer les parents. Fin 2009 un pédibus événementiel (casquettes pour les différentes lignes, pancartes, mascottes,...) a eu lieu avec beaucoup de succès. Le but du projet est maintenant de pérenniser cette initiative.

En secondaire, plusieurs initiatives ont été menées par les élèves:

- a. le collège des Mûriers a réalisé un état des lieux de l'éco mobilité dans leur établissement et a mis en place un vélobus.
- b. le Conseil de Vie Lycéen du lycée Hutinel a réalisé une étude comparative entre les horaires du lycée et ceux des transports publics.
- c. le BTS Animation et Gestion Touristiques Locales de la Faculté des Métiers travaille sur la thématique des déplacements. Ils réalisent actuellement une enquête pour voir vers quelles actions d'éco mobilité ils vont s'orienter.

2) Création d'une ligne de bus à haut niveau de service sur voie dédiée

Présentée par Mme Martine SIMON, chef de projet PDU et Bus à haut Niveau de Service du Syndicat Intercommunal des Transports Publics de Cannes-Le Cannet-Mandelieu (SITP).

Ce projet est inscrit dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU) approuvé en 2004 dans lequel le développement des transports collectifs répond à un enjeu de santé publique dans le cadre de la lutte contre le bruit et la pollution de l'air.

Il s'agit de désengorger les centres urbains et diminuer l'empreinte écologique de la Ville, d'agir pour que le plus grand nombre de personnes puisse se déplacer.

Il s'agit d'une nouvelle génération de transport qui reliera les quartiers de Cannes et les communes voisines par une offre de transport crédible. La ligne de Bus à haut niveau de service 1, qui ira de la Gare routière de Mandelieu par Cannes la Bocca et Cannes centre jusqu'au rond Point de Grande Bretagne, soit 11 km, aura une vitesse commerciale de 18,5 km/h, une fréquence de l'ordre de 5 minutes en heures de pointe, 10 minutes en heure creuses. Le temps de parcours sera garanti à toute heure de la journée. Bien que cette ligne concentre 65% de la fréquentation du réseau Bus Azur, des lignes de maillage et des services de proximité seront mis en place à partir de la ligne de bus.

Au centre de la chaussée, chaque fois que cela sera possible, deux voies réservées aux bus seront créées, une dans chaque sens de circulation. A titre indicatif, Les deux voies centrales sur le Bd Carnot permettront de créer quatre stations d'arrêt. Au droit de chacune d'entre elles il y aura un passage piéton sécurisé sur une largeur de 30 m. Par ailleurs, il y aura des feux en amont de chaque station. Les travaux de mise en place de cette ligne devraient se finaliser fin 2012. Du 15 février au 7 mars 2010 une consultation publique aura lieu. Trois réunions publiques auront lieu dont une sur Cannes le 24/02/2010 18 heures à la salle de la Licorne à Cannes La Bocca..

Lorsqu'il ne sera pas possible de disposer de deux voies centrales, comme au centre de la Bocca, d'autres solutions seront proposées. Par exemple, les bus roulant sur une voie dédiée dans un sens et sur une voie banalisée (partagée avec les autres véhicules) dans l'autre. Dans tous les cas, les bus auront la priorité pour le franchissement des carrefours à feux.

La ligne de bus à haut niveau de service sera accompagnée d'autres systèmes transport pour une meilleure qualité de service :

- a. un système d'information des voyageurs des transports collectifs en temps réel
- b. l'équipement des bus et des stations en systèmes de vidéoprotection
- c. la mise en place de distributeurs de titres de transport aux stations.

3) Renaissance du secteur de la gare SNCF

Présentée par Mme Martine SIMON, Syndicat Intercommunal des Transports Publics de Cannes-Le Cannet-Mandelieu (SITP). Début des travaux en septembre 2010 et mise en service fin 2012.

La ligne ferroviaire et la couverture de la gare SNCF ont partagé le quartier de la gare en deux, côté nord et côté sud. Le projet de requalification de la gare SNCF de Cannes centre en pôle d'échanges multimodal vise à résorber la césure du quartier avec une accessibilité de la gare par la création de parvis haut (sur parking actuel de la couverture), parvis nord (bd d'Alsace) et parvis sud (rue Jaurès).

Le parvis sud doit constituer un espace public propice aux modes alternatifs à la voiture, cheminement piétonnier, transports publics urbains et interurbains, disposant d'un pôle d'échanges multimodal : connexion aux lignes de Bus à Haut Niveau de Service, dépose taxi. L'accès des voitures particulières et la dépose minute devront s'effectuer sur les parvis haut et nord.

Le bâtiment « voyageurs » de la gare sera restructuré par la SNCF et le parvis haut de la gare sera connecté au parvis sud par une liaison verticale urbaine de qualité.

PROPOSITIONS

Transport en commun moins polluant

Mme DUJARDIN, de l'Association Vallergue Petit Juas : demande s'il serait possible de disposer de bus moins polluants et plus écologiques.

Mme SIMON, du SITP : indique que les 75 bus thermiques du réseau Bus Azur répondent aux normes CE. Le projet du SITP s'inscrit dans le cadre du Grenelle de l'environnement qui n'incluait pas une aide de l'Etat pour le matériel roulant, de plus, il n'y a pas de consensus des experts sur le carburant propre le plus efficace. Par ailleurs, Mme SIMON estime qu'il faut d'abord développer l'offre de transport, c'est la première attente des clients du transport public (rapidité, fréquence, temps de parcours assuré) et travailler dans un second temps sur l'amélioration du matériel. Il est en effet plus urgent pour l'efficacité des transports collectifs de disposer d'emprises réservées. Cependant, dans le cadre de l'Agenda 21, le SITP étudie la possibilité d'utiliser des énergies plus propres.

Transport en commun : prix

Mme PERRIN, du CCC Culture et cinéma : propose de diminuer le prix des transports en commun.

Mme SIMON, du SITP : indique qu'une gamme tarifaire existe pour les utilisateurs réguliers des transports en commun, les jeunes et les personnes âgées. Il existe également une grille sociale pour les personnes non imposables.

Mise en place de taxibus

Mme PERRIN, du CCC Culture et cinéma: s'enquiert sur la possibilité d'utiliser des taxibus qui desserviraient les voies perpendiculaires aux grands axes, et seraient utilisés surtout par les personnes âgées. Il s'agirait de minibus qui fonctionneraient à certaines heures mais aussi à la demande des passagers.

Mme SIMON, du SITP : indique que bien que la ligne à haut niveau de service concentrera 65% de la fréquentation du réseau Bus Azur, des lignes de maillage et des services de proximité seront mis en place à partir de la ligne de bus. Par ailleurs, le service à la demande ne semble pas la meilleure solution pour répondre complètement aux problèmes de mobilité de la ville de Cannes compte tenu des volumes de déplacements observés et à venir. Le plus important à l'heure actuelle est de restructurer le réseau Bus Azur.

Parkings relais à l'extérieur de la Ville

M FUGIER, de Cannes Jeunesse: propose la mise en place des parkings relais à l'entrée de la Ville, comme à Cologne (Allemagne), et de transports en commun en site propre reliant ces parkings au centre-ville.

M DI GIOVANNI, de l'Union patronale des restaurateurs et limonadiers : ajoute que ces parkings devraient avoir des tarifs privilégiés et des connexions au centre-ville avec des navettes ou vélos (type vélib) circulant sur des pistes cyclables. Il ajoute que le projet de la place du CDT Maria est une bonne occasion pour développer ce type de projet.

Mme SIMON, du SITP : indique que le parking de Coubertin joue ce rôle. Un parking potentiel à la sortie de l'autoroute dispose pour l'instant de peu de places. Le SITP a demandé au Conseil Général de réfléchir à l'opportunité d'élargir le nombre de places.

M DI GIOVANNI, de l'Union patronale des restaurateurs et limonadiers : demande, par ailleurs, que la Ville offre deux heures de parking gratuit comme à Nice.

Mme SIMON, du SITP : précise que le PDU prévoit des parkings peu chers ou gratuits en périphérie, et plus chers en centre-ville. Ceci dans le but de préserver la qualité de vie du centre-ville.

Charte terrasses

Mlle MORDAC, référent Agenda 21 de la DDD, explique qu'une charte terrasses a été réalisée et entérinée en avril 2009.

M DI GIOVANNI, de l'Union patronale des restaurateurs et limonadiers : affirme que les espaces accessibles aux piétons sont une priorité pour les restaurateurs et commerçants, mais précise que la concertation mise en place par la Ville a été insuffisante. Il suggère que l'espace de passage des piétons soit pris au détriment des places de stationnement plutôt que des terrasses des commerces.

M ROCHEREAU, de l'Association Renaissance Carnot : propose que la Charte terrasses soit étendue à toutes les occupations du domaine public (garages, etc...).

Plan de Mise en Accessibilité

M BARDOUILLET, service Sécurité Prévention : explique que le Plan définitif de Mise en Accessibilité a été réalisé par un cabinet extérieur et sera entériné par une délibération en février 2010. Le montant des travaux nécessaires à éliminer les points noirs (ex : traversée Croisette au droit de la Pantière) est estimé à 60 millions d'euros. Cette somme très importante devra être planifiée dans le temps.

Transports doux : le vélo

M BAJAT, responsable Hygiène Sécurité Environnement de Thales Alenia Space et de son Plan de Déplacement Entreprise : indique que les bandes cyclables menant à Thales sont très accidentogènes. Il suggère par ailleurs que la Police Municipale contrôle le comportement incivique des cyclistes (M CAME d'Etik Presse propose à Thales de mettre en place des actions pédagogiques pour leurs cyclistes).

M GRUET, service Circulation : admet que les bandes cyclables ne constituent pas l'infrastructure idéale de circulation en termes de sécurité. Il précise que les bandes cyclables sont une situation transitoire et seront remplacées à l'avenir par des pistes cyclables. Une réflexion est menée par son service dans ce sens. Par ailleurs, la mise en place de pistes cyclables est prise en compte systématiquement dans toute opération de refonte des infrastructures existantes (action 109 de l'agenda 21).

Mutualisation des livraisons des commerçants chez les particuliers

Mlle MORDAC, référent Agenda 21 de la DDD, indique que cette action a été annulée à cause de sa grande complexité de mise en œuvre. Par ailleurs, elle cible uniquement le centre Ville.

M CORVISIER, direction du développement économique : précise que l'investissement initial est très lourd.

Créer une Plate-Forme logistique de Livraison, en périphérie

Mlle MORDAC, référent Agenda 21 de la DDD, indique que cette action a été reportée.

M CORVISIER, direction du développement économique : indique que cette action est faisable sur une zone géographique concrète. Elle peut être rentable mais il faut que les différents commerçants impliqués se coordonnent. Par ailleurs, elle devrait être mise en place par ces professionnels.

M LIANGE, directeur du DD : précise qu'une plate-forme de ce type existe déjà à La Rochelle.

Véhicules électriques

Mlle MORDAC, référent Agenda 21 de la DDD, explique que des vélos électriques en libre service seront disponibles pour les agents municipaux dans un premier temps et ensuite pour les partenaires de la Ville (hôtels, etc...). La Ville s'associerait à plusieurs partenaires privés pour créer un groupement de commande.

M DI GIOVANNI : suggère que véhicules électriques puissent bénéficier d'un stationnement gratuit en surface.

Autres

1) Aéroport Cannes-Mandelieu

M PRINCIPIANO, de l'Association de défense contre les nuisances aéroportuaires de Cannes-Mandelieu, et Mme TRIAY, du Syndicat d'Initiative et de défense de Cannes la Bocca : attirent l'attention sur le gêne sonore provoqué par l'aéroport de Cannes-Mandelieu.

2) Gares SNCF de la Bocca et de la Frayère

Mme TRIAY, du Syndicat d'Initiative et de défense de Cannes la Bocca : indique que la gare SNCF de la Bocca est trop éloignée du quartier et s'enquiert sur la construction d'un passage souterrain à la gare de la Frayère.

Mme SIMON du SITP : indique que la gare de la Bocca sera déplacée dans le cadre de la création d'un pôle multimodale à la Bocca centre et que le projet de passage souterrain à la Frayère est en cours.

M LIANGE, directeur du DD, précise que les services de la Ville et le SITP travaillent pour faire aboutir ces projets dont les délais de réalisation sont parfois importants.

3) Navette E'lo

M BIOLAY, du CEBAC : demande pourquoi la navette E'lo a été remplacée par une navette thermique.

Mme SIMON du SITP : précise qu'E'lo était un prototype datant de 2003 et dont les problèmes de maintenance et d'exploitation grandissaient avec le temps. Les 3 véhicules E'lo ont été remplacés par cinq véhicules thermiques pour augmenter l'offre de transport.

4) Piétonisation rue d'Antibes

M BAJAT, responsable HSE de Thales Alenia Space et de son Plan de Déplacement Entreprise : suggère que les opérations de piétonisation de la rue d'Antibes soient réitérées.

M LIANGE, directeur du DD : indique que ceci n'est fait que de manière ponctuelle puisque, l'avis des commerçants à ce sujet est très partagé.

M Di GIOVANI, de l'Union patronale des restaurateurs et limonadiers : précise qu'à Nice la mise en place de rues piétonnes a augmenté l'attractivité de la Ville. Par ailleurs, il propose à la Ville de donner les huiles de friture des restaurateurs à la Ville pour le fonctionnement des véhicules municipaux.

5) Véhicules électriques en libre partage

M CORVISIER, direction du développement économique : donne son avis sur les véhicules électriques en libre partage. L'entreprise VULOG est la plus avancée dans ce domaine. On trouve, avec son téléphone portable, une voiture que l'on peut utiliser dans un périmètre déterminé. Ce système n'est pas encore déployé en France. En Allemagne, le système a été développé avec des petites voitures thermiques mais le coût d'exploitation est très important.

6) Covoiturage

Le SITP, le Syndicat Mixte des Transports SILLAGES et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ont mis en place un site de covoiturage qui permet de covoiturer sur le département des Alpes-Maritimes et tout particulièrement sur les agglomérations de Cannes, Antibes, Sophia Antipolis et Grasse (<http://www.ottoetco.org>). 600 personnes sont inscrites sur ce site à ce jour.

Le covoiturage est pratiqué par nombre des associations présentes : Valentin Haüy, France Cancer, Méditerranée 2000, etc.

7) Forum transports

Mme BENHALLA, MCJ Ranguin et PLIE de Cannes, indique que le 21 mars il y aura à Ranguin un Forum où le développement des transports en commun et la création d'un outil de déplacement seront abordés.

CONCLUSION

M CAME, d'Etik Presse : rappelle les dates des prochains ateliers, qui auront lieu dans la salle du Conseil Municipal (Marie annexe de la Ferrage) et remercie tous les présents d'être venus :

Le 1^{er} mars, à 14 heures. Thème : Accroître les solidarités.

Le 26 avril, à 14 heures. Thème : Construire une ville pour tous.

Le 3 juin, à 14 heures. Thème : Etre exemplaires ensemble.

M LIANGE, directeur du DD : clôturé la séance et incite les présents à faire part à la Ville de leurs propositions (par courrier à Service Ecologie Urbaine-5 quai St Pierre-06400 Cannes ou par mail forumcannes21@ville-cannes.fr). Il rappelle que dans un souci de développement durable, les documents seront envoyés de préférence par e-mail. Il informe également qu'une réunion aura lieu le soir à 19h avec les citoyens et invite les présents à y assister. Il remercie les présents, Méditerranée 2000 et le SITP pour leurs présentations et les services de la Ville venus nombreux. Il indique également qu'un compte-rendu de cette réunion sera rédigé et envoyé à tous les présents. Ce compte-rendu pourra également être consulté sur le site internet de la Ville.

PROCHAINE REUNION

Le lundi 1^{er} mars 2010 à 14 heures dans la salle du Conseil Municipal. **La réunion du soir à 19 h avec les citoyens aura lieu à la Maison des associations.**